Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 9370698
Centre d'intérêt: 873

Borduas, Diane.

Production textile et habillement : confection industrielle de vêtements haut de gamme : rapport d'analyse de situation de travail / [rédactrice, Diane Borduas ; Direction générale de la formation professionnelle]. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1992.
17 p. ; 28 cm.

La couv. porte en outre: 18; La formation professionnelle au secondaire. Code: 9293-6013; 17-1802-06.

ISBN 2-550-23338-7

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction générale de la formation professionnelle

Descripteur(s): Formation professionnelle * Analyse de tâches * Description de tâches * Marché du travail * Emploi * Caractéristiques professionnelles * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet: Confection industrielle de vêtements haut de gamme * Habillement

Ce document consigne les informations pertinentes à la fonction de travail de couturier industriel de vêtements haut de gamme. Pour recueillir ces informations, le MEQ a fait appel à des spécialistes à qui on a demandé de décrire les tâches à accomplir et de dresser la liste des exigences inhérentes. Le document expose l'information recueillie au cours de l'atelier d'analyse de la situation de travail. Après s'être entendus sur une description générale du métier, les spécialistes ont précisé les tâches et les opérations en plus d'établir leurs conditions d'exercice. Ils ont également identifié les habiletés et le comportement requis pour exercer la profession. Ils ont finalement formulé des suggestions à l'égard de la formation.

Type de document:

18 PRODUCTION TEXTILE ET HABILLEMENT

CONFECTION INDUSTRIELLE DE VÊTEMENTS HAUT DE GAMME

RAPPORT D'ANALYSE DE SITUATION DE TRAVAIL

La FORMATION PROFESSIONNELLE au secondaire

Québec

9370698

PRODUCTION TEXTILE ET HABILLEMENT

CONFECTION INDUSTRIELLE DE VÊTEMENTS HAUT DE GAMME

RAPPORT D'ANALYSE DE SITUATION DE TRAVAIL

Équipe de production

L'analyse de situation de travail s'est effectuée sous la responsabilité des personnes suivantes :

Jean-Pierre Fons

Responsable de programmes
Secteur *Production textile et habillement*
Direction générale de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation du Québec

Claude Paré

Conseiller technique en élaboration de programmes
Direction générale de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation du Québec

Diane Borduas

Agente de développement pédagogique
Rédactrice du rapport
Direction générale de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation du Québec

France Garon

Secrétaire de l'atelier
Direction générale de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation du Québec

Suivi d'édition

Louise Blanchet
Direction générale de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation du Québec

Révision linguistique

France Guertin
Services linguistiques F.G. enr.

Saisie du texte et édition

Johanne Bédard
Jacqueline Fréchette
Direction générale de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation du Québec

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1992 — 9293-6013

ISBN : 2-550-23338-7

Dépôt légal - troisième trimestre 1992
Bibliothèque nationale du Québec

Remerciements

La réalisation du présent ouvrage a été rendue possible grâce à la participation de nombreuses personnes et de plusieurs organismes. La liste des participantes à l'atelier d'analyse paraît à la page suivante.

La Direction générale de la formation professionnelle du ministère de l'Éducation du Québec tient à souligner la pertinence des renseignements fournis par les personnes consultées et désire remercier, de façon particulière, les spécialistes du métier qui ont si généreusement accepté de participer à cette analyse de situation de travail. La Direction témoigne également sa reconnaissance aux observatrices qui ont contribué, à la lumière de leur expérience et à la demande des participantes, à préciser certains aspects du métier.

Liste des personnes présentes à l'atelier

Les personnes suivantes ont participé à l'atelier d'analyse de la situation de travail des couturières et des couturiers industriels de vêtements haut de gamme. L'atelier s'est tenu à Montréal les 29, 30 et 31 octobre 1990.

Spécialistes du métier

Céline Bertrand
Peerless Clothing inc.

Monique Boisvert
Barmish inc.

Suzanne Guyon
Claudel lingerie inc.

Jocelyne Milette
D'allaird's

Claudine Nault
Pantel groupe inc.

Denise Parent
Comité paritaire du vêtement pour dames

Marta Vilar
Collection Ariane inc.

Observatrices

Claire Beaulieu-Côté
Enseignante
Commission scolaire catholique de Sherbrooke

Estelle Fleurent-Lessard
Enseignante
Commission des écoles catholiques de Montréal

Christiane Meyer
Conseillère pédagogique
Commission des écoles catholiques de Montréal

Odile Rancourt
Enseignante
Commission scolaire régionale de la Chaudière

Nicole Roy
Enseignante
Commission scolaire d'Iberville

Avant-propos

Dans un souci d'amener les diplômées et les diplômés de la formation professionnelle à exercer leur métier de façon compétente, le ministère de l'Éducation a fait appel à des spécialistes du métier pour décrire les tâches qu'ils devront accomplir et dresser la liste des exigences inhérentes. Réunies autour d'une même table, ces spécialistes se sont entendues sur une définition du métier; elles en ont précisé les tâches et les opérations en plus d'établir leurs conditions d'exercice. Voilà, en somme, ce dont fait état le présent rapport.

La liste des documents ci-contre permet de situer *l'analyse de situation de travail* dans le processus d'élaboration des programmes.

Le ministère de l'Éducation a pris l'initiative de diffuser ces rapports afin d'informer ses partenaires des travaux en cours et de l'orientation que prendront les programmes à élaborer. Ils pourront également être utilisés par les commissions scolaires à des fins d'information scolaire et professionnelle, de promotion des programmes, de préparation d'offres de service en formation sur mesure en entreprise, etc.

Documents liés à l'élaboration de programmes d'études

A- Recherche et planification

- Orientations pour le développement du secteur
- Répertoire des profils de formation professionnelle
- Planification quinquennale
- Étude préliminaire

B- Production de programmes

- **Rapport d'analyse de situation de travail**
- Précision des orientations et des objets de formation
- Programme d'études

C- Soutien des programmes

- Guide d'organisation pédagogique et matérielle
- Guide pédagogique
- Guide d'évaluation

Table des matières

Introduction ____ 3

1. Description générale du métier ____ 5

1.1 Définition du métier et limites de l'analyse ____ 5

1.2 Organisation du travail ____ 5

1.3 Conditions de travail ____ 6

1.4 Conditions d'entrée sur le marché du travail ____ 6

1.5 Perspectives d'emploi et rémunération ____ 7

1.6 Possibilités d'avancement et de mutation ____ 7

1.7 Critères de sélection des candidates et des candidats ____ 7

1.8 Présence des hommes ____ 8

2. Processus de travail ____ 9

2.1 Tableau des tâches et des opérations ____ 9

2.2 Tableau des opérations et des sous-opérations ____ 9

2.3 Importance et degré de complexité des tâches ____ 11

3. Conditions d'exercice des tâches et critères de performance ____ 13

4. Habiletés et comportement ____ 15

4.1 Définitions ____ 15

4.2 Liste des habiletés nécessaires ____ 15

4.3 Attitudes ____ 16

5. Formation ____ 17

Introduction

Dans le présent rapport, on trouve toute l'information recueillie au cours de l'atelier d'analyse de la situation de travail des couturières et des couturiers industriels de vêtements haut de gamme. L'atelier s'est tenu à Montréal, les 29, 30 et 31 octobre 1990, en présence de personnes exerçant ou ayant déjà exercé le métier.

Comme le succès de l'élaboration des programmes dépend directement de la validité des renseignements obtenus au moment de leur conception, un effort particulier a été fait pour que, d'une part, toutes les données fournies par les participantes à l'atelier soient présentées dans le rapport et que, d'autre part, ces données fassent état des conditions réelles d'exercice du métier.

1. Description générale du métier

1.1 Définition du métier et limites de l'analyse

Les participantes à l'atelier d'analyse ont choisi le titre de couturière industrielle ou de couturier industriel de vêtements haut de gamme pour désigner la personne qui confectionne des vêtements complets haut de gamme ou qui exécute des opérations de préparation, de montage ou de finition de vêtements haut de gamme, en milieu industriel, sur diverses machines à coudre.

Ce titre couvre les fonctions et les appellations usuelles suivantes : confectionneuse ou confectionneur d'échantillons, opératrice ou opérateur de machine à coudre (montage complet de vêtements), opératrice ou opérateur de machine à coudre spéciale, opératrice ou opérateur de machine à coudre (travail à section).

Il correspond aux métiers de préparatrice ou de préparateur d'échantillons de vêtements et de conductrice ou de conducteur de machine à piquer, inscrits dans la *Classification canadienne descriptive des professions* (CCDP) sous les codes 8553-178 et 8563-114.

Les vêtements hauts de gamme se distinguent des vêtements bas de gamme par les aspects suivants :

- le tissu utilisé pour leur confection est de qualité supérieure;
- leur design est plus original;
- leur coupe et leur confection sont de meilleure qualité;
- ils sont fabriqués en quantité limitée;
- ils sont vendus dans des boutiques spécialisées, à un prix plus élevé.

La série de vêtements haut de gamme s'étend des vêtements de qualité supérieure produits en grande quantité et vendus à un prix intermédiaire (par exemple, robes de 150 $ à 500 $) aux vêtements de très haute qualité produits en quantité très limitée et vendus à prix élevé (par exemple, robes de 500 $ à 1500 $ ou plus).

Au cours de l'atelier d'analyse, les participantes n'ont étudié que les tâches liées à la confection industrielle de vêtements haut de gamme pour adultes et pour enfants de plus de six ans. Elles ont exclu de leur analyse la confection industrielle de vêtements haut de gamme des domaines de la chapellerie et de la corsetterie, la confection de bas pour hommes, femmes et enfants et la confection de vêtements pour enfants de moins de six ans. En effet, les techniques et les machines utilisées pour confectionner ces types de vêtements ne sont pas les mêmes que celles employées pour confectionner les vêtements haut de gamme pour adultes et pour enfants de plus de six ans. De plus, ce dernier type de confection industrielle est celui qui occupe la plus grande place dans le domaine.

Finalement, selon une étude réalisée par la Direction générale de la formation professionnelle[1], c'est dans ce sous-secteur d'activité que les employeuses et les employeurs éprouvent le plus de difficultés à recruter une main-d'oeuvre qualifiée.

1.2 Organisation du travail

Les tâches des couturières et des couturiers industriels de vêtements haut de gamme diffèrent selon le mode de production. S'il s'agit de travail à la chaîne ou à section, la personne accomplit une ou deux opérations à la fois. Ces opérations peuvent être liées à la préparation des pièces, au montage ou à la finition du vêtement. Dans un tel mode d'organisation du travail, la personne reçoit habituellement un salaire horaire de base auquel s'ajoute un montant calculé en

1. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Confection, vente et mode, Étude préliminaire*, Direction générale de la formation professionnelle, 1990, p. 1.

fonction du rendement fourni (système de rémunération à la pièce). Environ 75 p. 100 des couturières et des couturiers industriels de vêtements haut de gamme travaillent à la pièce.

Lorsqu'il s'agit de production de vêtements en série ou de production d'échantillons, la personne exécute toutes les opérations de confection qui nécessitent l'utilisation d'une machine à coudre. Elle possède, dans la plupart des cas, beaucoup d'expérience et est capable d'effectuer correctement chacune des étapes de confection du vêtement. Elle reçoit un salaire horaire. Environ 25 p. 100 des couturières et des couturiers industriels de vêtements haut de gamme travaillent à l'heure.

1.3 Conditions de travail

Les couturières et les couturiers industriels de vêtements haut de gamme travaillent dans un endroit où le bruit est relativement fort. Des participantes à l'atelier ont également indiqué que certaines mesures de protection contre les effets néfastes des machines à ultrasons doivent être prises. De plus, les personnes qui travaillent dans un atelier non climatisé durant la période estivale doivent en supporter l'extrême chaleur. Cette chaleur peut entraîner des malaises et même l'évanouissement. Il semble également que, durant cette période de l'année, le taux d'absentéisme au travail soit plus élevé dans les entreprises où il n'y a pas de système de climatisation.

Par ailleurs, les participantes ont signalé que les conditions de travail sont meilleures depuis quelques années.

La production industrielle de vêtements haut de gamme exige une planification et une organisation du travail très rigoureuses. À cet égard, les études de temps et de mouvements sont très révélatrices. Ainsi, la marge de manoeuvre des personnes exerçant le métier est très limitée, surtout pour celles qui travaillent à la chaîne ou à section. Par exemple, elles ne doivent pas modifier les mouvements à effectuer sans avoir préalablement obtenu l'autorisation de leur supérieure ou de leur supérieur.

Les couturières et les couturiers industriels de vêtements haut de gamme sont responsables de la qualité de leur travail. Ils doivent en général reprendre à leurs frais les pièces mal cousues. Les personnes qui travaillent à la chaîne ou à section sont habituellement tenues de détecter les erreurs de confection faites à l'étape de travail précédente. Elle doivent aussi en informer la supérieure ou le supérieur.

La personne qui exerce le métier doit être suffisamment débrouillarde pour régler sa machine à coudre et s'assurer de son bon fonctionnement.

Parmi les facteurs de stress associés à l'exercice du métier, il faut mentionner la surveillance étroite exercée par les supérieures et les supérieurs, le salaire horaire de base peu élevé, le système de rémunération à la pièce basé sur des études de temps et de mouvements très rigoureuses, les exigences liées à la qualité du travail accompli et l'environnement souvent bruyant où la température est élevée durant la période estivale.

Il existe également un certain nombre de risques pour la santé et la sécurité des travailleuses et des travailleurs. Il s'agit :

- de maux de dos généralement attribuables aux mauvaises postures de travail;
- de bursites et de tendinites causées par la fréquence d'exécution et la répétition des mouvements;
- d'allergies ou de divers problèmes de peau liés au contact avec les teintures des tissus;
- de diverses blessures le plus souvent faites sur les aiguilles des machines à coudre.

1.4 Conditions d'entrée sur le marché du travail

Pour exercer le métier, il n'est pas nécessaire de satisfaire à des exigences particulières. La durée de la période d'essai des travailleuses et des travailleurs varie d'une entreprise à l'autre. La plupart des entreprises donnent une formation de base à leur personnel.

Plusieurs entreprises sont assujetties à des décrets dont l'administration et la surveillance sont confiées à des comités paritaires. Ces décrets visent à assurer des conditions de travail décentes aux employées et aux employés. Les entreprises doivent cependant verser des cotisations au comité paritaire de leur sous-secteur d'activité. Les personnes syndiquées doivent également respecter le décret et verser des cotisations au comité paritaire. Il faut signaler que le nombre

de personnes syndiquées a considérablement diminué au cours des dernières années.

1.5 Perspectives d'emploi et rémunération

La plupart des entreprises spécialisées dans la confection de vêtements haut de gamme sont situées à Montréal. On trouve également de petites concentrations de ce type d'entreprises dans les régions de la Montérégie, de l'Estrie et de la Beauce.

Le contexte économique difficile affecte grandement ces entreprises. C'est pourquoi les perspectives d'emploi des couturières et des couturiers industriels de vêtements haut de gamme sont actuellement moins bonnes qu'avant la récession.

Paradoxalement, les employeuses et les employeurs éprouvent de plus en plus de difficultés à recruter des couturières et des couturiers qualifiés. Les participantes à l'atelier ont ajouté que les personnes qui exercent le métier ont en moyenne entre 35 et 40 ans.

Malgré le contexte économique actuel, les personnes polyvalentes et expérimentées et celles qui ont reçu une solide formation initiale ont d'assez bonnes chances de se trouver un emploi. Lorsque les activités économiques reprendront, ces personnes auront probablement d'excellentes chances de travailler dans le domaine.

Les personnes débutantes touchent un salaire de base variant entre 6,00 $ et 8,95 $ l'heure, selon qu'elles sont syndiquées ou non. Les personnes qui possèdent plusieurs années d'expérience reçoivent un salaire de base oscillant entre 9 $ et 12 $ l'heure, selon qu'elles sont syndiquées ou non.

Pour les personnes qui travaillent à la chaîne ou à section, le système de rémunération à la pièce leur permet d'augmenter sensiblement leur revenu de base.

De façon générale, le salaire annuel moyen d'une couturière industrielle ou d'un couturier industriel de vêtements haut de gamme varie entre 15 000 $ et 22 000 $.

1.6 Possibilités d'avancement et de mutation

La personne débutante travaille la plupart du temps à la chaîne ou à section. Si elle est suffisamment polyvalente et compétente, elle pourra devenir échantillonneuse ou échantillonneur. Selon ses dispositions ou ses qualités, elle pourra ensuite accéder aux postes de contremaîtresse ou contremaître, de chef de la production ou de formatrice ou formateur. Enfin, si elle possède une bonne formation générale de base (5e secondaire) et si elle suit un programme d'études collégiales, elle pourra devenir ingénieure ou ingénieur en temps et mouvements.

1.7 Critères de sélection des candidates et des candidats

Les futures couturières et les futurs couturiers industriels de vêtements haut de gamme doivent avoir :

- une bonne vision, corrigée ou naturelle;
- de la dextérité et une bonne coordination de la vue et des mains;
- le sens de l'observation;
- une bonne perception des formes et des couleurs;
- de la facilité à se concentrer;
- le goût d'accomplir son travail proprement, avec précision et méticulosité;
- le goût de faire un travail répétitif et organisé;
- la capacité de comprendre et d'appliquer les techniques d'utilisation des machines à coudre;
- de l'entregent et du tact, et faire preuve de courtoisie;
- de la patience et de la persévérance;
- une apparence soignée.

Le fait d'avoir reçu une solide formation initiale en confection industrielle constitue un atout important au moment de l'engagement des candidates et des candidats.

1.8 Présence des hommes

Même si le métier est habituellement exercé par des femmes, environ 20 p. 100 de la main-d'oeuvre est composée d'hommes. Les participantes à l'atelier ont également signalé qu'une forte proportion de néo-Québécoises et de néo-Québécois choisissent ce métier.

2. Processus de travail

2.1 Tableau des tâches et des opérations

Le tableau ci-dessous présente les tâches et les opérations effectuées par les couturières et les couturiers industriels de vêtements haut de gamme. Quatre tâches y sont présentées dans un ordre correspondant aux grandes étapes du processus de confection d'un vêtement. Il est à noter que la première tâche diffère des trois autres car elle ne constitue pas toujours une étape de travail distincte. En effet, la personne peut vérifier et régler sa machine à coudre au moment où elle accomplit les tâches 2, 3 et 4.

1. Vérifier et régler une machine à coudre

1.1 Vérifier le couteau.

1.2 Vérifier et régler la tension des fils.

1.3 Vérifier l'aiguille.

1.4 Vérifier et régler le nombre de points faits au pouce.

1.5 Vérifier la pression du pied.

1.6 Nettoyer la machine.

2. Préparer les pièces d'un vêtement

2.1 Prendre connaissance des directives.

2.2 Organiser son poste de travail.

2.3 Préparer et programmer la machine.

2.4 Exécuter les opérations liées à la préparation d'un vêtement.

2.5 Vérifier son travail.

2.6 Finaliser l'exécution de la tâche.

3. Monter un vêtement

3.1 Prendre connaissance des directives.

3.2 Organiser son poste de travail.

3.3 Préparer et programmer la machine.

3.4 Exécuter les opérations liées au montage d'un vêtement.

3.5 Vérifier son travail.

3.6 Finaliser l'exécution de la tâche.

4. Procéder à la finition d'un vêtement

4.1 Prendre connaissance des directives.

4.2 Organiser son poste de travail.

4.3 Préparer et programmer la machine.

4.4 Fabriquer ou poser des éléments de finition.

4.5 Vérifier son travail.

4.6 Finaliser l'exécution de la tâche.

2.2 Tableau des opérations et des sous-opérations

Le tableau suivant présente les sous-opérations indispensables à la réalisation des opérations. Comme dans le tableau précédent, les opérations liées aux tâches 2, 3 et 4 sont identiques, à l'exception de l'opération principale de chacune de ces tâches (exécuter les opérations liées à la préparation d'un vêtement, exécuter les opérations liées au montage d'un vêtement et fabriquer ou poser des éléments de finition).

1.1 Vérifier le couteau

- Coudre une pièce de tissu.
- Vérifier si le tissu est effiloché.

1.2 Vérifier et régler la tension des fils

- Vérifier la présence de poussière.
- Tourner les boutons pour effectuer le réglage.

1.3 Vérifier l'aiguille

- Vérifier si l'aiguille est épointée.
- Dévisser et remplacer l'aiguille, s'il y a lieu.

1.4 Vérifier et régler le nombre de points faits au pouce

- Coudre des échantillons.
- Compter le nombre de points faits au pouce.
- Régler la machine, s'il y a lieu.

1.5 Vérifier la pression du pied

- Détecter les problèmes liés à la pression du pied.
- Régler la vis du pied, s'il y a lieu.

1.6 Nettoyer la machine

- Nettoyer le dessus et le dessous de la machine.
- Nettoyer l'intérieur de la machine.
- Nettoyer le moteur.
- Vérifier le niveau d'huile.
- Polir la machine.

2.1 Prendre connaissance des directives

- Interpréter des directives verbales ou écrites.
- Examiner un échantillon.

2.2 Organiser son poste de travail

- Déterminer la disposition des pièces.
- Détacher le paquet de pièces.
- Disposer les pièces.

2.3 Préparer et programmer la machine

- Changer le fil.
- Changer le pied.
- Mesurer la pièce.
- Programmer la machine.

2.4 Exécuter les opérations liées à la préparation d'un vêtement

- Surjeter.
- Assembler.
- Surpiquer.
- Froncer.
- Plier.
- Ourler.
- Remplier.

3.4 Exécuter les opérations liées au montage d'un vêtement

- Assembler.
- Coulisser.
- Remplier.
- Ourler, etc.

4.4 Fabriquer ou poser des éléments de finition

- Faire des boutonnières.
- Faire des bords.
- Faire des points d'arrêt.
- Poser des boutons.
- Poser des épaulettes.
- Poser des étiquettes.
- Poser des doublures.
- Poser des garnitures.

4.5 Vérifier son travail

- Vérifier le saut des points.
- Vérifier la qualité des coutures.
- Vérifier la symétrie des pièces.
- Vérifier les trous.
- Vérifier l'ajustement des motifs.
- Vérifier les mesures.

4.6 Finaliser l'exécution de la tâche

- Prendre le ticket et le coller sur la feuille de temps.
- Attacher le paquet de vêtements et le déposer dans un chariot.

2.3 Importance et degré de complexité des tâches

Le tableau suivant indique le pourcentage de temps consacré en moyenne par les couturières et les couturiers industriels à l'exécution de chacune des tâches. Il présente également le degré de complexité de chaque tâche exprimé par un chiffre situé entre 1 et 3, où 1 représente une tâche facile, 2 une tâche moyennement facile et 3 une tâche difficile.

En ce qui a trait aux tâches 2, 3 et 4, les chiffres paraissant dans le tableau sont des moyennes des cotes attribuées par les participantes à l'atelier pour la confection de vêtements tels que lingerie, pantalons, robes, chemises, manteaux, etc.

	Tâches	Importance	Degré de complexité
1.	Vérifier et régler une machine à coudre.	4,5 %	2
2.	Préparer les pièces d'un vêtement.	47,0 %	2,7
3.	Monter un vêtement.	32,0 %	2,2
4.	Procéder à la finition d'un vêtement.	16,5 %	1

De l'examen des données contenues dans le tableau ci-dessus, il ressort que la tâche *préparer les pièces d'un vêtement* est la plus fréquente et la plus complexe. La préparation de certains vêtements, comme les jupes, les chemises et les manteaux, représente 60 p. 100 du travail de confection.

Comme il a déjà été mentionné, les opérations *exécuter les opérations liées à la préparation d'un vêtement*, *exécuter les opérations liées au montage d'un vêtement* et *fabriquer ou poser des éléments de finition* sont les plus complexes. Il s'agit des opérations qui exigent le plus de temps.

Par ailleurs, il importe de signaler l'importance des opérations *prendre connaissance des directives* et *organiser son poste de travail*. L'exécution appropriée de ces opérations a une incidence sur la quantité de travail accompli et sur la qualité de celui-ci. La juste interprétation des directives permet d'éviter des erreurs de production et l'organisation adéquate du travail assure une économie de gestes, une réduction de la fatigue et une meilleure productivité de la personne.

3. Conditions d'exercice des tâches et critères de performance

Les conditions d'exercice renseignent sur le degré d'autonomie, le matériel et les ouvrages de référence utilisés, les consignes à observer, les conditions de travail et les travaux préalables, parallèles ou subséquents à l'exécution de la tâche.

Les critères de performance permettent de porter un jugement sur le travail effectué. Ces critères renseignent sur des aspects comme le respect des règles de sécurité et du délai d'exécution, la quantité de travail accompli, la qualité de celui-ci, le comportement de la personne, etc.

Tâche 1 : *Vérifier et régler une machine à coudre*

Conditions d'exercice

- Travail individuel, accompli sans supervision.
- En cas de problème important, la personne consulte une mécanicienne ou un mécanicien.
- Tâche effectuée sur chacune des machines utilisées : machine à coudre conventionnelle, surjeteuse, machine à double piquage, machine à faire le point de coquille, machine à couper les biais, machine automatique à faire les boutonnières, machine à point invisible, machine à piquer les points d'arrêt, etc.
- À l'aide d'un schéma d'enfilage.
- En utilisant un pistolet à air comprimé, un tournevis, une pince et un pinceau.
- En utilisant de l'alcool.
- Risques de blessures, notamment aux doigts.
- Tâche souvent accomplie au début ou à la fin de la journée ou à tout moment de la journée.
- Le réglage des couteaux et de la tension de fils, et le changement des aiguilles sont les opérations les plus fréquentes.

Critères de performance

- Respect des mesures de sécurité suivantes :
  - vérifier si la machine est débranchée;
  - faire preuve de prudence au moment d'utiliser un pistolet à air comprimé.
- Réglage approprié de la tension des fils, du nombre de points faits au pouce et de la pression du pied; bon fonctionnement de la machine.
- Propreté de la machine.
- Utilisation adéquate des outils.

Tâche 2 : *Préparer les pièces d'un vêtement*

Tâche 3 : *Monter un vêtement*

Tâche 4 : *Procéder à la finition d'un vêtement*

Conditions d'exercice

- Tâches accomplies individuellement, sous la supervision d'une contremaîtresse ou d'un contremaître.
- À partir de directives transmises verbalement ou de feuilles de spécifications.
- À partir d'échantillons.
- En utilisant une machine à coudre conventionnelle, une surjeteuse, une machine à double piquage, une machine à faire le point de coquille, une machine à couper les biais, une machine automatique à faire les boutonnières, une machine à point invisible, une machine à piquer les points d'arrêt, etc.
- En utilisant des ciseaux.
- Risques de blessures aux doigts ou aux yeux.
- Tâches effectuées par des personnes différentes (travail à la chaîne).
- Tâches effectuées par la même personne (travail en série).
- Les opérations les plus fréquentes sont celles qui suivent :
  - exécuter les opérations liées à la préparation d'un vêtement (tâche 2);
  - exécuter les opérations liées au montage d'un vêtement (tâche 3);
  - fabriquer ou poser des éléments de finition (tâche 4);
- Autres opérations importantes :
  - organiser son poste de travail (tâches 2 et 3);
  - prendre connaissance des directives (tâche 4).

Critères de performance

- Respect des règles de sécurité suivantes : présence d'une plaque de protection sur les machines ou port de lunettes, cheveux attachés, bonnes postures de travail, souci de sécurité en tout temps.
- Rapidité d'exécution des tâches et respect du temps prévu : efficacité évaluée à 50 p. 100 pour une débutante ou un débutant et à 80 p. 100 pour une personne qui possède de l'expérience.
- La qualité du travail accompli est évaluée en fonction des critères suivants :
  - correspondance entre le vêtement et les échantillons;
  - égalité des coutures;
  - respect du nombre de points faits au pouce;
  - symétrie;
  - ajustement adéquat des motifs;
  - apparence générale impeccable.
- Les supérieures et les supérieurs ne tolèrent que 0,5 p. 100 d'erreurs (travail à reprendre).
- Souci de précision.
- Souci du travail bien fait.

4. Habiletés et comportement

4.1 Définitions

«Une habileté transférable est une performance applicable à une variété de situations connexes mais non identiques. C'est une habileté qui n'est pas limitée par exemple à un seul poste de travail, à une seule tâche ou à un seul métier[1].»

«Un comportement général se rapporte à une façon ou à une manière de se comporter. C'est moins une habileté qu'une façon particulière de faire les choses. Les attitudes ainsi que les habitudes profondes appartiennent à cette catégorie[2].»

4.2 Liste des habiletés nécessaires

Les participantes à l'atelier d'analyse de situation de travail ont énuméré les habiletés essentielles à l'exercice du métier.

Connaissance des tissus

Les couturières et les couturiers industriels de vêtements haut de gamme sont plus efficaces lorsqu'ils connaissent bien les différents tissus. En effet, cette habileté leur permet de faire un choix plus judicieux des fils, d'ajuster convenablement la tension des fils et les aiguilles des machines à coudre et de manipuler les tissus de façon appropriée.

Opérations arithmétiques de base et systèmes d'unités

Pour pouvoir interpréter correctement les directives et vérifier des mesures, les couturières et les couturiers industriels de vêtements haut de gamme doivent parfois exécuter des opérations arithmétiques de base et convertir des unités des systèmes métrique et impérial.

Dessin de patrons

Pour exercer efficacement son métier, la personne doit avoir une connaissance suffisante du dessin de patrons pour pouvoir :

- se représenter le vêtement à confectionner;
- comprendre la fonction des différentes pièces d'un vêtement;
- sélectionner adéquatement les pièces d'un ensemble;
- mieux appliquer les techniques de confection.

Techniques de coupe

Une connaissance minimale des techniques de coupe des tissus peut être utile pour pouvoir reconnaître une pièce coupée de façon appropriée et pour effectuer correctement certaines coupes comme la coupe des coins et la coupe des crans.

Connaissance des machines à coudre

Les couturières et les couturiers industriels de vêtements haut de gamme passent le plus clair de leur temps à travailler sur des machines à coudre. Par conséquent, la connaissance du fonctionnement, de la vérification, de l'entretien et des possibilités techniques des diverses machines à coudre est essentielle pour exercer le métier.

---

1. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Méthode d'élaboration de curriculum, Guide d'élaboration d'objectifs terminaux*, Direction générale de l'éducation des adultes, p. 2.

2. *Ibid.*, p. 3.

Utilisation des instruments de travail

Même s'ils sont peu nombreux, les instruments de travail comme les ciseaux, les règles et les pinces doivent être utilisés correctement.

Règles de santé et de sécurité

Le métier à l'étude présente certains risques pour la santé et la sécurité de la personne qui l'exerce. Parmi ceux-ci, il faut mentionner les blessures aux yeux et aux mains, les bursites et les tendinites, les maux de dos, les allergies, le stress, les malaises et l'évanouissement dans des conditions de chaleur extrême. La couturière et le couturier industriels de vêtements haut de gamme doivent connaître les mesures à prendre pour éviter ou pour réduire ces risques.

Les principales mesures sont les suivantes:

- adopter de bonnes postures de travail;
- employer des méthodes de travail sécuritaires;
- porter des lunettes de sécurité et mettre en marche les mécanismes de sécurité des machines à coudre;
- faire de la relaxation.

Terminologie anglaise

Il n'est pas nécessaire de maîtriser la langue anglaise pour exercer le métier. Cependant, il pourrait être utile de connaître les principaux termes anglais utilisés couramment dans l'industrie textile.

Techniques de confection

L'exercice du métier exige de la dextérité, une bonne coordination de la vue et des mains et la connaissance des techniques de confection. Pour pouvoir appliquer ces techniques de confection, il faut posséder certaines habiletés et avoir appris des manoeuvres et des gestes particuliers.

Habiletés perceptives

Pour accomplir efficacement leur travail, les couturières et les couturiers industriels de vêtements haut de gamme doivent posséder certaines habiletés perceptives comme :

- reconnaître le sens du tissu;
- reconnaître les variations de formes et de couleurs;
- détecter, par l'ouïe ou par l'odorat, certaines défectuosités des machines à coudre.

Habiletés affectives

Il serait important que les personnes qui souhaitent exercer le métier aient l'esprit d'équipe, qu'elles puissent communiquer adéquatement avec leurs collègues de travail et qu'elles établissent de bonnes relations. Ces habiletés contribuent notamment à maintenir un bon climat de travail et à assurer une meilleure qualité du produit, surtout lorsqu'il s'agit de travail à la chaîne.

4.3 Attitudes

Parmi les attitudes nécessaires pour exercer convenablement le métier, il faut mentionner :

- l'autonomie;
- l'efficacité;
- le souci du travail bien fait;
- le souci de la sécurité;
- la débrouillardise;
- le respect des collègues de travail;
- le respect des ethnies;
- la propreté et le soin de sa personne;
- la ponctualité;
- le souci de protéger ses droits (par exemple, en prenant note de sa production à intervalles réguliers).

5. Formation

Les participantes à l'atelier d'analyse ont suggéré que la formation des futures couturières et des futurs couturiers industriels de vêtements haut de gamme soit principalement axée sur la pratique et qu'elle porte sur les techniques et les manoeuvres du métier. Elles ont également signalé l'importance de la bonne compréhension de ces techniques et de ces manoeuvres. À cet égard, le programme devrait comporter un volet théorique dans lequel les éléments suivants seraient enseignés :

- le dessin de patrons;
- les types de tissus;
- le fonctionnement des machines à coudre;
- les techniques de coupe et de confection;
- l'organisation du travail.

Pour être admis au programme, les futures couturières et les futurs couturiers industriels de vêtements haut de gamme devraient avoir terminé la 4e secondaire. Le fait d'être titulaires d'un diplôme pourrait par la suite augmenter leurs chances d'avancement et leur mobilité.

Certaines participantes ont également suggéré :

- que les élèves apprennent à confectionner des vêtements complets;
- que le personnel enseignant présente aux élèves une vue réaliste du métier;
- que les établissements d'enseignement soient dotés de l'équipement nécessaire pour enseigner l'utilisation des principales machines employées dans l'industrie;
- que la formation permette aux élèves de faire l'apprentissage des deux modes d'organisation du travail mentionnés au début du présent rapport : la production à la chaîne et la production en série;
- que la formation comporte un stage en entreprise dont la durée pourrait être de deux à quatre semaines;
- que le personnel enseignant prenne annuellement part à un stage d'environ une semaine afin de se tenir au fait de la nouvelle technique employée dans l'industrie textile.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

17-1802-06